

Résidence de Charlotte Charbonnel dans l'entreprise Claude Dezorme à la Monnerie (Puy-de-Dôme)

PUBLIÉ LE 20.02.2019



« Faire entrer l'art contemporain dans nos murs est une bouffée d'oxygène » déclare Claudine Dozorme, gérante de l'entreprise. La rencontre artiste-couteliers permet un choc culturel intéressant et valorise la profession au-delà de l'entreprise. Le 14 février 2019, la résidence de Charlotte Charbonnel au sein de la coutellerie Claude Dozorme a été officialisée par la signature d'une convention.

Ce dispositif, qui s'inscrit dans un programme national, permettra de parler du bassin de Thiers différemment, de se déconnecter de la sphère économique et de favoriser l'interaction entre artiste et couteliers pour faire entrer l'art contemporain dans l'entreprise.

L'artiste

Le centre d'art contemporain, le Creux de l'Enfer, a sollicité l'artiste, Charlotte Charbonnel, dont l'œuvre reflète un intérêt particulier pour le métal. Diplômée des Beaux-Arts de Tours et des Arts Décoratifs de Paris, Charlotte Charbonnel trouve dans l'exploration de différents domaines de la science, comme la météorologie, l'acoustique, la sismologie, les moyens de renouveler une perception du monde. En suivant des protocoles précis, qui donnent à percevoir différemment un phénomène complexe, l'artiste crée un terreau fertile à l'imaginaire.

Au programme de la résidence

Pour cette première résidence en entreprise, l'artiste sort de sa zone de confort. Habitée à partir d'une idée pour la mettre en forme, elle se confronte ici aux machines et aux hommes pour construire son projet. Dans une expérimentation réciproque, s'instaure un dialogue entre les savoir-faire et la matière. Si l'artisan voit le potentiel du couteau, l'artiste va au-delà et explore tous les espaces du possible. « On apprend et on désapprend » confie Charlotte Charbonnel.

En totale continuité avec le travail mené tout au long de sa carrière sur le métal, cette résidence lui offre toutefois l'opportunité d'innover car ici il n'y a pas de feu !

En immersion depuis le 11 février à la coutellerie Dozorme, l'artiste observe les techniques, s'imprègne de la musique et des différentes sonorités de la matière métal pour tisser et construire son œuvre plastique.

Une exposition est prévue au Creux de l'Enfer à Thiers en 2020.

Ce dispositif s'inscrit dans le programme « Résidences d'artistes en entreprises » mis en place par le ministère de la Culture en 2014. Il associe tout à la fois le soutien aux artistes et la sensibilisation du public pendant le temps du travail, aux formes de la création d'aujourd'hui. Il s'appuie sur la charte « art et mondes du travail ».

La DRAC Auvergne-Rhône-Alpes soutient ce projet à hauteur de 7 000 € et l'accompagne de son expertise en partenariat avec le Centre d'art contemporain le Creux de l'Enfer avec l'aide du Réseau Entreprendre. La DRAC soutient 3 résidences d'artiste en entreprise en 2019.



Signature de la convention de résidence de l'artiste Charlotte Charbonnel dans l'entreprise Claude Dozorme

[+ d'infos](#)